



Monsieur Jean-Marc BERGIA
Maire de Saubens
Mairie de Saubens
1, place Géraud Lavergne
31600 SAUBENS

Toulouse, le 10 juillet 2025

Objet : Arrêt du projet de révision du SCoT de la grande agglomération toulousaine – consultation des personnes publiques associées.

Monsieur le Maire,

Le Comité Syndical du SMEAT, lors de sa séance du 7 juillet 2025, a arrêté par délibération D.2025.07.07.3.2 le projet de 2^{ème} révision du Schéma de Cohérence Territoriale de la grande agglomération toulousaine. Le SCoT de la grande agglomération toulousaine s'applique sur les territoires de Toulouse Métropole, du Muretain Agglo, du Sicoval, du Grand Ouest Toulousain et des Coteaux Bellevue. Il concerne 114 communes dont la vôtre.

Cette démarche de révision s'inscrit dans une stratégie de développement de la grande agglomération toulousaine à l'horizon 2045, et répond aux enjeux de préservation du territoire et de la qualité du cadre de vie, de l'accueil démographique et économique, de l'organisation des mobilités. Le SCoT révisé se veut également être un document plus stratégique, donnant aux élus un cadre d'action déclinable dans leurs politiques et stratégies territoriales, que cela soit un PLUi, un PLU, un PLH, un PCAET.

J'ai le plaisir de vous transmettre, en votre qualité de personne publique associée et de commune d'une des intercommunalités membres du SMEAT, en application des articles L 132-7 et 8 et L 143-20 du code de l'urbanisme, le projet de 2^{ème} révision du SCoT de la grande agglomération toulousaine. Je vous saurais gré de me transmettre votre avis sous trois mois, à compter de la date de réception du présent courrier. A défaut de réponse dans ce délai, votre avis sera réputé comme favorable.

La délibération et le dossier de révision sont téléchargeables sur le site du SMEAT : <https://www.smeat-agglotoulouse.fr/?p=4485>

Les services du SMEAT restent à votre entière disposition pour toute information complémentaire. En cas de difficulté de téléchargement ou pour tout autre question, je vous invite à prendre contact avec la Direction du SMEAT au 06 87 32 47 76 ou par mail à l'adresse contact@smeat-agglotoulouse.fr

Je vous prie d'agrérer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La Présidente du SMEAT


Annette LAIGNEAU



SMEAT

Syndicat mixte pour entreprendre et mettre en œuvre le Schéma de Cohérence Territoriale de la Grande Agglomération Toulousaine
11, boulevard des Récollets - CS97802 - 31 078 TOULOUSE CEDEX 4

Tel : 05 34 42 42 80 – contact@smeat-agglotoulouse.fr